

Sous-section 3.—Établissements manufacturiers classifiés selon l'origine des matières premières.

Classification de la production manufacturière selon l'origine des matières utilisées.—Les principales statistiques des manufactures au Canada classifiées selon l'“origine” des matières premières figurent au tableau 11 et couvrent les années 1924, 1926, 1929, 1933 à 1935. De cette façon elles permettent d'analyser les données sous un nouvel angle et d'établir des comparaisons intéressantes avec la classification similaire du commerce extérieur.

Pour établir une distinction entre les matières premières agricoles de provenance domestique et étrangère, il faut déterminer s'il s'agit de matières premières indigènes plutôt que d'en fixer l'origine effective. Ainsi, les industries sous la rubrique “provenance étrangère” comportent celles qui dépendent des matières premières que le pays ne produit pas comme le thé, le café, les épices, le sucre de canne, le riz, le caoutchouc, le coton, etc.; il se peut cependant que les industries figurant sous “provenance domestique” emploient beaucoup de matières premières importées comme le maïs, les fruits, le tabac, les peaux, la laine, etc.

Bien que la phase passée en revue dans le tableau suivant ne couvre que la courte période de douze ans (1924-1935), des changements intéressants sont survenus dans l'importance relative des industries basées sur des matières premières d'origine différente. Le but de cette comparaison étant d'établir l'importance relative de la transformation que subissent les matières premières de provenance diverse, la valeur nette des produits, c'est-à-dire la valeur ajoutée par la transformation, donne une idée plus exacte de l'importance des groupes industriels que ne le donneraient les chiffres relatifs à la valeur brute des produits.

La valeur ajoutée par la transformation aux matières premières d'origine minérale équivalait en 1935 à 32·5 p.c. de la valeur globale de production de toutes les industries manufacturières. Ce groupe passe en première place, de la deuxième qu'il occupait en 1924 avec un pourcentage de 27·9 du total. Le deuxième groupe le plus important au point de vue de la valeur ajoutée est celui des matières premières d'origine agricole, avec un pourcentage de 27·9 p.c. de la valeur totale en 1935. Ce groupe était en première place en 1924 avec 30·7 p.c. du total. Le groupe forestier qui occupe le troisième rang accuse une diminution de 23·8 p.c. en 1924 à 18·7 en 1935. D'autre part les usines centrales électriques s'améliorent, les pourcentages étant de 7·6 en 1924 et de 9·9 en 1935. Ces pourcentages de valeur ajoutée sont basés sur une ancienne méthode de calcul où seules les matières premières étaient déduites de la valeur brute de la production. Au cours de la période de 1924 à 1935 l'accroissement de l'importance relative des industries du groupe minéral est probablement attribuable à plus d'un facteur. L'essor de l'industrie automobile, la généralisation rapide de l'outillage électrique, la dépendance de plus en plus grande de l'industrie de la construction d'un fort volume d'acier, de ciment et d'autres produits minéraux ouvrés, et le développement des usines métallurgiques sont tous des éléments de l'importance progressive des industries du groupe minier. L'appréciation et le développement croissants de la richesse des ressources minérales du Canada est un autre facteur. Non seulement les différentes activités dans ce domaine ont rendu plus accessibles les matières premières, mais elle exigent aussi l'emploi d'un grand nombre de machines, d'appareils électriques et autres produits ouvrés d'origine minérale.

En 1935, les industries du groupe des produits agricoles dépassent celles de tout autre groupe pour ce qui est de la valeur brute des produits avec 35·1 p.c. du total, contre 34·3 pour les produits minéraux et 15·4 pour les produits forestiers.